

Mosegaard Hansen, Maj-Britt. 2016. *The Structure of Modern Standard French. A Student Grammar*. Oxford : Oxford University Press. 388 pages.

The Structure of Modern Standard French est un manuel de grammaire écrit par la linguiste danoise de renommée internationale Maj Britt Mosegaard Hansen. Il contient 26 chapitres, et est destiné à un public anglophone qui étudie le français comme L2 à un niveau universitaire avancé (correspondant globalement au niveau de C1 de l'échelle du *Cadre Commun de Référence pour les Langues*). L'approche proposée se caractérise par trois mots clés : elle est *structurale* par son souci de formuler des règles de grammaire sur la base de la syntaxe. Elle est *fonctionnelle* puisqu'elle s'appuie essentiellement sur une définition de la langue comme instrument de communication, et elle est *contrastive* dans la mesure où les structures grammaticales du français sont systématiquement comparées avec la langue maternelle de l'apprenant anglophone. Nous allons présenter la structure de l'ouvrage et examiner dans quelle mesure l'auteure répond à ses questions de recherche.

L'ouvrage est divisé en cinq sections principales. La première concerne la structure de la phrase et la notion même de structure grammaticale. La phrase est construite autour du verbe (ou du « *predicator* ») qui, en fonction de sa valence, se combine avec un sujet, des compléments sélectionnés et des adverbiaux non sélectionnés. Ainsi, le sujet est par définition présent dans toute phrase du français (*Andrée dort* - **dort*) alors que la présence ou l'absence de compléments dépendent du verbe : *dormir* est un verbe intransitif sans complément, *taquiner* est un verbe transitif avec objet direct (*Le garçon taquine la petite fille*), etc. Mosegaard Hansen recourt à une définition large du terme de complément en y intégrant même les attributs du sujet (*Caroline reste jolie*), les compléments de mesure (*Ce choufleur coûte deux euros*), l'objet prépositionnel (*Les enfants jouent au foot*), l'objet datif (*Cette voiture appartient à Marie-Cécile*), l'objet locatif (*Félicien habite à Londres*) et l'attribut de l'objet (*L'opposition trouve cette politique désastreuse*). La possibilité existe ainsi de combiner deux compléments, comme l'objet direct et l'attribut de l'objet dans le dernier exemple, ou dans bien d'autres combinaisons comme celle de l'objet direct suivi d'un objet prépositionnel (*J'ai remercié Paul de son cadeau*) ou encore celle de l'objet direct suivi d'un objet datif (*Marie-Cécile a vendu sa voiture à Loïc*), etc. Indépendamment de sa valence, le verbe peut également se combiner librement avec des éléments adverbiaux (non sélectionnés) qui s'ajoutent à la structure phrastique selon un seul critère de compatibilité sémantique avec la prédication de base (adverbiaux soulignés): *Cependant, tous les jours, à huit heures du matin, il va au bureau, à pied et sans manteau, à ce que je sache*. Inspirée par les modèles de la linguistique romane scandinave et danoise, l'auteure élabore un modèle de

la grammaire de la phrase qui est relativement standard. Les éléments fonctionnels de la phrase (sujet, objets, attributs, etc. du chapitre 1) présupposent une structure syntagmatique interne (chapitre 2). A titre d'illustration, on assignera aux fonctions de la phrase les formes suivantes : [Victor]_{Sujet / NP} [pense]_{Pred / verbe fini} [très souvent]_{Adv / AdvP} [à Claire]_{Coi / PP}. Les éléments formels (syntagmes ou groupes nominaux, adverbiaux, prépositionnels, etc.) se décomposent ensuite en des classes de mots (verbe, nom, pronom, adjectif, article, adverbe, préposition, conjonction de coordination ou de subordination, etc.) suivant une structure hiérarchique. L'association entre fonction et forme est systématique à chaque niveau de la structure. Pour un groupe nominal du type *une très grande maison de campagne*, on obtient : [une] Déterminant / article indéfini [très grande] Prémodifieur adjectival / AP [maison] Tête / nom [de campagne] Postmodifieur / PP. On notera un certain nombre de traits caractéristiques de ce modèle qui le distinguent d'autres modèles anglophones de la phrase française (Jones 1996 ; Rowlett 2007, etc.¹). (a) En associant pour chaque élément de la structure fonction (i.e. déterminant) et forme (i.e. article indéfini), les représentations (internes) des syntagmes ou des phrases deviennent vite très complexes. Cependant, rien ne nous indique explicitement dans la représentation elle-même la relation interne (subordonnée ou super-ordonnée) d'un élément par rapport à l'autre. Ainsi, on ne peut déduire de la représentation du groupe nominal ci-dessus que la relation entre le postmodifieur (*de campagne*) est plus étroite au nom tête (*maison*) que celle qui relie le prémodifieur (*très grande*) à celui-ci. Le groupe adjectival *très grande* modifie ainsi *maison de campagne* et pas seulement le mot tête, ce qui n'est pas explicite dans la structure qui, elle, reste *plate* (tous les éléments étant au même niveau par rapport au nom tête). Parallèlement, on ne pourra pas non plus déduire de la structure que la relation entre le déterminant (*une*) et le reste du groupe est distincte de que celle qui existe, par exemple, entre le groupe adjectival et le nom tête suivi du groupe prépositionnel. Il manque donc une vraie structure hiérarchique du groupe de mots. (b) En prenant pour point de départ les fonctions syntaxiques pour ensuite les associer à des formes syntagmatiques, l'auteure inverse le processus classique qui part des classes de mots avant de former des groupes de mots de plus en plus complexes auxquels on associe des fonctions syntaxiques. Cette approche « inverse » du haut vers le bas (*top-down*) pourrait servir à justifier les objectifs fonctionnels du livre, mais ce n'est pas vraiment le cas. Finalement, Mosegaard Hansen aboutit à des résultats semblables à ceux qu'on trouve chez ses « concurrents », mais sans tenir compte de la relation hiérarchique entre les éléments de la phrase et ce, en ajoutant au modèle une dimension de complexité supplémentaire avec le niveau fonctionnel même au sein

¹ Jones, Michael Allan. 1996. *Foundations of French Syntax*. Cambridge : Cambridge University Press. Rowlett, Paul. 2007. *The Syntax of French*. Cambridge : Cambridge University Press.

des groupes de mots (exemplifiée par la relation entre *déterminant* comme fonction et *article* comme forme). L'élaboration de structures phrastiques complexes (chapitre 3) et une typologie de subordonnées (nominales, adjectivales et adverbiales) terminent la première section du livre. On y trouve des explications d'ordre à la fois syntaxique et sémantique concernant la formation de structures phrastiques complexes (relations syntaxiques et sémantiques dans la phrase passive et les constructions présentatives ; subordination et coordination de phrases, phrases non finies sans sujet exprimé, constructions dites absolues, attributs libres et appositions). S'y trouve surtout le quatrième chapitre qui montre comment on passe de phrases syntaxiquement (et sémantiquement) simples à des phrases complexes selon une classification standard en subordonnées nominales, relatives et adverbiales. Le terme *complement clause*, choisi pour le sous-type de subordonnée nominale dite complétive, n'est pas entièrement heureux parce que ce genre de phrases n'est pas nécessairement un complément du verbe au sens strict du terme (on les trouve également en position de sujet, etc.). En ce qui concerne l'utilisation du terme traditionnel de *conjonction* pour les subordonnants introduisant entre autres les subordonnées adverbiales, on se demande également pourquoi l'auteure opte pour un terme qui pourrait facilement être remplacé par un terme plus neutre (« *subordinator* » ou « *complementizer* », etc.) qui rendrait explicite la relation de subordination vs. coordination. On s'attendrait peut-être aussi à une brève discussion du traitement de *P / Adv + que* comme des subordonnants complexes (grammaticalisés) et non pas comme des groupes prépositionnels ou adverbiaux, tout courts, contenant une préposition ou un adverbe (i.e. *pour* et *bien*) suivis d'une phrase nominale en *que*, etc.

Sur la base de ce modèle, introduit dans la première section du livre, le reste de l'ouvrage est divisé en sections qui élaborent des éléments centraux de la grammaire du français. La deuxième section (chapitres 5-11) est consacrée au verbe. L'auteure commence par l'introduction du verbe fini (tensé), choix fort logique, dont on distingue les modes (indicatif, impératif et subjonctif). Ce qui est peut-être moins logique, c'est qu'on trouve au chapitre 5, *avant* l'introduction des emplois des temps de l'indicatif au chapitre 6, une classification détaillée des emplois du subjonctif. Est-il naturel, dans un manuel destiné à des apprenants anglophones du français, de commencer par le subjonctif avant de passer à l'indicatif ou devrait-on procéder inversement, à savoir commencer par le choix de l'indicatif (non marqué) avant de traiter le subjonctif (forme marquée) ? Pour les temps de l'indicatif (au chapitre 6), on trouve une division en temps primaires (le présent, le passé simple, le passé composé (comme temps du passé), l'imparfait, le futur simple) et secondaires (le passé composé (comme temps du *parfait*), le plus-que-parfait, le futur composé (*aller* + infinitif), le futur antérieur,

le conditionnel et le conditionnel passé). Cette classification des temps verbaux en temps primaires et secondaires se base sur l'introduction d'un troisième paramètre – le temps de référence (R) - à côté du temps de l'énonciation (S) et du temps de l'événement (E) pour chaque temps verbal. La théorie temporelle à trois paramètres (S ; R ; E) a été introduite par le logicien-philosophe Reichenbach (1947)² et elle figure sous une forme ou une autre dans les grammaires de référence du français au moins depuis la publication de Riegel *et al.* (1994 / 2009)³. Le succès de la théorie reichenbachienne s'explique en grande partie et à bon droit par le temps de référence, défini dans le texte de Mosegaard Hansen (p. 99) comme « le temps par rapport auquel l'événement ou l'état est évalué comme étant pertinent ». Si pour les temps dits primaires (*le présent, le passé simple, l'imparfait et le futur simple*), le temps de l'événement coïncide avec le temps de référence, il le précède pour les temps composés (*le passé composé, le passé antérieur, le plus-que-parfait, le futur antérieur*). Autrement dit, d'un point de vue pédagogique, le temps de référence est fort utile car il met en lumière un grand nombre d'intuitions que pourrait avoir l'étudiant anglophone en apprenant le système du français. Ainsi, pour chaque temps morphologiquement simple (E, R), il existe une forme composée correspondante (E – R). La seule chose qu'il faudra varier, c'est le rapport (simultané, antérieur ou postérieur) du R au temps de l'énonciation (S). Reste à noter que l'auteure n'est jamais explicite sur l'origine reichenbachienne du temps de référence. Comme c'est généralement le cas dans les grammaires de référence, il n'y a pas un seul renvoi à des théories ou à des sources bibliographiques secondaires dans le texte même (Reichenbach n'est même pas mentionné dans la bibliographie, très sommaire à vrai dire, à la fin de l'ouvrage), mais on pourrait sans doute exploiter davantage son potentiel didactique et théorique. Le chapitre 7 sur l'aspect (grammatical et lexical) qui est marqué formellement en français dans le système du passé (opposition classique entre l'imparfait, forme « imperfective », et le passé simple, forme « perfective »), introduit entre autres une nouvelle paire de notions théoriques sous forme du « point de vue » *interne* (pour l'imparfait) et *externe* (pour le passé simple). En appliquant le système de Reichenbach, on pourrait rendre explicites de telles précisions théoriques à l'aide de la relation entre R et E déjà introduite – nous l'avons constaté - au chapitre précédent. Il en va de même pour le chapitre 8 qui traite des formes composées et le rôle des auxiliaires (*être et avoir*). On rappellera qu'en termes reichenbachiens, pour tous les temps composés, le temps de l'événement (E) précède le temps de référence (R), mais aucune de ces notions n'est mentionnée dans ce chapitre (8) portant sur les verbes auxiliaires pas plus qu'au chapitre 10 consacré au participe passé. Les chapitres 9 et 11 expliquent

² Reichenbach, Hans. 1947. *Elements of symboloc logic*. London : Dover Publications.

³ Riegel, Martin et al. 2009. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

quant à eux le fonctionnement des formes non finies du verbe (l'infinitif au chapitre 9 et le gérondif, le participe présent et l'adjectif verbal au chapitre 11). On y trouve entre autres des explications, courtes et concises, sur le fonctionnement nominal ou verbal des formes non finies, le rôle du sujet implicite (ou « logique ») de la forme verbale non finie, l'introducteur de la construction (*de*, *à* ou \emptyset pour les infinitifs, *en* pour le gérondif, etc.).

Si la deuxième section de l'ouvrage est consacrée au *verbe*, la troisième section (chapitres 12-20), elle, traite du *nom*. Le chapitre 12 introduit les déterminants définis et indéfinis. Rappelons que l'auteure (au chapitre 2) a distingué entre le déterminant comme *fonction* et l'article comme *forme*, mais la différence entre les deux niveaux d'analyse n'est pas toujours explicite. Dans les mêmes paragraphes (p. 172), on parle de *déterminants* définis (*la pilote*) et d'*articles* possessifs (*ma soeur*) et démonstratifs (*cette robe*). Donc, ce qui nous permet de regrouper *le / mon / ce / chaque*, etc. dans les grammaires de référence du français (relativement) récentes, c'est leur appartenance catégorielle à une seule et même classe de mots. Alors que, pour Mosegaard Hansen, c'est leur fonction syntaxique identique au sein du groupe nominal qui les unit. Ainsi, l'article partitif est traité dans le même chapitre (12) que les articles définis et indéfinis, parce qu'ils ont tous la même fonction dans le groupe nominal. On s'étonnera alors de ne trouver les précisions sur le fonctionnement des articles possessifs et démonstratifs que dans le chapitre 18 parmi les pronoms, et non pas dans le chapitre 12 qui, lui, est consacré aux ... déterminants. Le chapitre 13 traite des adjectifs ou des groupes adjectivaux comme *modifieurs* (terme fonctionnel) du groupe nominal. Il s'agit de la forme, du sens et de la position des (groupes) adjectivaux dans le groupe nominal. Comme le livre est destiné à un public d'apprenants anglophones, on pourrait, pour ce chapitre, s'attendre à plus d'illustrations contrastives-comparatives : quelles sont les différences essentielles entre l'anglais et le français concernant l'utilisation des adjectifs et comment peut-on caractériser de telles différences en vue de faciliter l'apprentissage du français comme langue étrangère en Angleterre ? Le côté comparatif-contrastif est aussi de rigueur pour les chapitres 14-19, qui, eux, sont consacrés au système pronominal. Contrairement à l'anglais, le français a des formes pronominales clitiques qui ont un autre comportement syntaxique que les formes non clitiques. Après une introduction générale sur le système pronominal au chapitre 14, on trouvera des explications sur les propriétés clitiques ou non clitiques des pronoms aux chapitres 15 portant sur les pronoms personnels et réfléchis, 16 pronoms dits neutres (*ce*, *ceci*, *cela*, etc.) et 17 (*en / y*). Le chapitre 18 oppose l'emploi pronominal des possessifs et des démonstratifs à leur fonctionnement comme des déterminants (voir notre remarque ci-dessus), alors que le chapitre 19 insiste sur les différences entre les pronoms interrogatifs et relatifs, thème fort complexe dans le processus d'acquisition du français comme langue étrangère. Pour clore cette partie du livre, le chapitre 20 traite des «indéfinis», qui ont tantôt un emploi comme déterminant (terme fonctionnel dans

le modèle de Mosegaard Hansen), pronom ou adjectif (termes morphologiques). Comme le traitement de Mosegaard Hansen se veut être essentiellement d'ordre fonctionnel, on pourrait se demander s'il ne fallait pas de façon plus systématique regrouper les éléments de la troisième section du livre selon leurs fonctions plutôt que selon le classement en usage dans la grammaire traditionnelle (des possessifs et démonstratifs comme pronoms et déterminants, des indéfinis comme pronoms, déterminants ou même adjectifs). Avec un classement d'ordre fonctionnel, peut-être plus logique vu les objectifs de l'ouvrage, on pourrait ainsi faire ressortir des traits comparatifs systématiques liés au processus d'apprentissage du français comme langue étrangère.

La quatrième section de l'ouvrage (*La grammaire des particules du français*) est très courte, ne contenant que deux chapitres : le chapitre 21 étant consacré aux prépositions et le chapitre 22 aux adverbes, aux interjections et aux conjonctions de coordination. On trouvera d'abord, au chapitre 21, des critères de classement des prépositions (par exemple des prépositions abstraites, monosyllabiques à contenu vague vs. des prépositions concrètes avec un contenu spécifique), ensuite l'élaboration de principes généraux pour le choix de prépositions en contexte et des remarques sur leur syntaxe. Le chapitre 22 traite des adverbes comme catégorie morphologique et syntaxique : adverbes de degré et de quantité opposés aux adverbes de temps et de lieu. On souhaiterait, dans une grammaire à visée fonctionnelle, que le fonctionnement des adverbes soit placé dans un contexte syntactico-sémantique et pragmatique plus large. C'est en réalité l'invariabilité morphologique et non pas la visée communicative qui dicte le choix de l'auteur de traiter les adverbes avec les interjections et les conjonctions de coordination. Ceci est d'autant plus surprenant que la section IV est suivie d'une section longue et riche (section V) sur la grammaire de la phrase (chapitres 23 – 26). On expose d'abord un traitement détaillé de la négation en termes syntaxiques et sémantiques qui contient la négation de la phrase, la négation générale, la position de la négation, le rôle de *ne* et de mots négatifs, la polarité négative et la négation de constituants. Le traitement de l'ordre des mots (au chapitre 24) s'inspire de la topologie de la phrase de Didrichsen (divisée en champs préverbaux, verbaux et postverbaux) appliquée au français. Voici une (nouvelle) illustration de l'influence de l'école danoise dans l'ouvrage de Mosegaard Hansen. Comme il s'agit d'un livre publié en Angleterre, on s'attendrait peut-être à ce que le modèle théorique de la phrase proposé soit comparé à d'autres courants théoriques dominants (cf. Jones 1996, Rowlet 2007). Mais tel n'est pas le cas. Exemple : conformément à la tradition, une phrase comme *Sandrine est-elle arrivée ?* contiendrait une inversion complexe tout comme *Est-elle arrivée ?* puisqu'un groupe nominal complet (*Sandrine*) pourrait être inséré dans la position préverbale. Dans d'autres modèles, une telle phrase serait considérée comme une

inversion simple alors que, pour Mosegaard Hansen, l'inversion simple est réservée à des cas où on peut avoir à la fois un groupe nominal lexical et pronominal dans la position postverbale : *Qu'a dit Sandrine ? - Qu'a-t-elle dit ?* L'ordre des mots est un terrain privilégié pour évaluer le succès d'une théorie linguistique : traitement de l'inversion dans l'interrogation totale et partielle, phrases interrogatives sans inversion, mais également l'inversion dans des phrases affirmatives. Partant, Mosegaard Hansen aurait pu comparer - ne serait-ce que de façon succincte - le modèle danois avec ses concurrents pour illustrer les avantages et les désavantages de chaque modèle. Le chapitre 25 traite de la diathèse (le passif (canonique vs. construction attributive), le moyen vs. passif réfléchi, le causatif). Comme les questions de ce chapitre sont reliées aux variations de la valence du verbe, on s'attendrait peut-être à ce que la diathèse - comme élément relevant à la fois de la grammaire phrastique et textuelle - soit rendue plus explicite. Le chapitre 26 clôt l'ouvrage avec un traitement court et précis sur la dislocation, le (pseudo-) clivage et les constructions présentatives. Si l'ouvrage ne contient pas de conclusion générale reliant de manière schématique les composants constitutifs du modèle, on trouvera cependant vers la fin - éléments fort utiles, il faut l'avouer - des appendices sur les fonctions grammaticales (appendice A), les classes de mots (B), les types de subordonnées (C) et l'analyse grammaticale de la phrase (D). On y trouve également deux pages contenant des conseils de lecture « pour en savoir plus » (*further reading*), entre autres sur le modèle danois, source d'inspiration de l'ouvrage de Mosegaard Hansen.

The Structure of Modern Standard French. A Student Grammar est destiné à des étudiants anglophones d'un niveau universitaire avancé. Il s'agit d'un livre très bien écrit et présenté qui combine des aspects théoriques et pratiques, bien adaptés au niveau C1. L'ouvrage pourrait ainsi servir à éveiller l'intérêt des étudiants pour des questions de linguistique française qui méritent d'être approfondies - par l'auteure elle-même ou par d'autres - dans des modèles d'analyse plus théoriques.

Hans Petter Helland

h.p.helland@ilos.uio.no